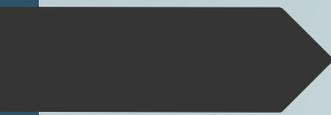


# Réunion parents 2ndes

Jeudi 16 septembre 2021





# Equipe de direction

- Joachim De Sousa, proviseur lycée-collège
- Laure Martin, proviseure adjointe
- Virginie Testa, CPE
- Christiane Scharwatt, secrétaire de direction
- Estelle Becker, gestionnaire adjointe
- Olivier Debliquis, gestionnaire principal et agent comptable



# Structure pédagogique

## 468 élèves :

- 185 élèves de 2<sup>nde</sup> originaires des collèges de Dambach la Ville, Heiligenstein et Barr
- 10 internes en secondes – 197 demi-pensionnaires

## Répartis dans 6 classes à 30 à 32 élèves

- 3 langues vivantes (anglais – allemand – italien)
- 5 options facultatives (latin, grec, italien<sup>3</sup>, théâtre, arts plastiques)
- 1 section européenne DNL (SVT-anglais et HG-allemand)
- 1 section sportive Ski, 1 section sportive Hand et le pôle Excellence Hand



# Vie scolaire

## **L'équipe :**

Mme Testa Virginie – CPE

Mme Fuss Véronique – Assistante d'éducation

Mme Grunenwald Chloé – Assistante d'éducation

Mme Laurencot Manon-Assistante d'éducation

## **Missions :**

- Accueil des élèves et des parents
- Gestion du temps scolaire
- Contrôle des absences et des retards
- Suivi des élèves
- Animation éducative
- CVL
- MDL

# Les enseignements en seconde

## HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS



français	4h	histoire - géographie	3h	langue vivante A et langue vivante B	5h30
sciences économiques et sociales	1h30	mathématiques	4h	physique - chimie	3h
sciences de la vie et de la Terre	1h30	éducation physique et sportive	2h	enseignement moral et civique	18h/an
sciences numériques et technologie	1h30				

### + OPTIONS AU LYCEE :

- Latin et/ou Grec
- LV3 Italien
- Section européenne DNL
- Arts plastiques, Théâtre

# Le Lycée 4.0



**LYCÉE 4.0**

Depuis le 13 septembre, tous les lycéens sont dotés d'un ordinateur de la Région.

Un accompagnement à la prise en main des ordinateurs a été mis en place au sein de l'établissement par M. Schultz et M. Chevallot.





# Les enjeux de la classe de seconde

La 2ndGT est une classe d'orientation :

- Préparation au baccalauréat général
  - Préparation au baccalauréat technologique

# Les voies de l'orientation

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LONG :

Bac + 3 à Bac +10

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COURT :

Bac + 2/3

**BAC GENERAL**

**BAC TECHNOLOGIQUE**

VOIE GENERALE

VOIE TECHNOLOGIQUE

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

# Le calendrier de l'année scolaire

Tests de positionnement en français et en mathématiques.  
Bilan de mi-trimestre, évaluation : analyse de la situation et conseils pour bien aborder la suite de l'année

Rencontre parents/professeurs (21/10/21)

Conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre (début décembre)

Réunion sur l'orientation après la classe de seconde  
(février 2022)

**Vœux provisoires**  
Conseils de classe 2<sup>ème</sup> trimestre (mi-mars)  
Rendez-vous individuels à l'initiative des professeurs ou des parents en cas de nécessité

**Vœux définitifs**  
Conseils de classe  
3<sup>ème</sup> trimestre (début juin)

**Septembre**

**Octobre**



**Décembre**



**Mars**



**Mai**

**Juin**



# En seconde : des aides pour l'élève

**Test de positionnement** : Entre le 17 septembre et le 1er octobre 2021,

Chaque élève passe un test de positionnement :

- en maîtrise de la langue française
- en mathématiques,

## Tutorat

### Accompagnement à l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- En vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)
- Pour déterminer ses trois enseignements de spécialité



# Des personnes ressources pour l'orientation

- Les parents
- L'équipe éducative
  - professeur principal
  - Professeurs, Documentaliste
  - CPE
  - Equipe de direction
- Le PsyEN CO (conseillère d'orientation psychologue )  
: **Mme Roulet**

Présente au lycée le jeudi - Sur RDV auprès de la Vie Scolaire

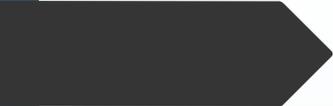
# Objectif bac... dès la première

Les élèves auront à choisir 3 enseignements de spécialités en fin de classe de 2<sup>nd</sup>e....

## Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - 1 **épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - 4 **épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et un Grand Oral.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **prise en compte des moyennes des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale



# Les parents et le lycée

## AIDES FINANCIERES :

- ◆ Bourses
- ◆ Fonds Social Lycéen

Présence d'une assistante sociale : Mme Kubler

Présence d'infirmières scolaires : Mme Karcelès Mme Benyahia

Présence d'une psychologue : Mme Petitgenet (pas personnel Education Nationale),



# Les parents et le lycée

## **CONSEILS DE CLASSE**

Deux délégués des parents d'élèves participent aux conseils de classe.

Ils établissent un compte-rendu de la séance qui est transmis aux parents (se faire connaître auprès des fédérations de parents)

## **AUTRES INSTANCES**

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Conseil de Vie Lycéenne, Association Sportive, Fonds social...

# Les parents et le lycée

## Rôle des Associations de Parents

Au service des élèves et de leurs familles

Les associations de parents d'élèves participent à la vie active du lycée Edouard Schuré apportant expérience, disponibilité et moyens logistiques. Recherchant dans tous les moments de la vie du lycée les solutions conduisant à un accord avec les différents partenaires du système éducatif, ils constituent des interlocuteurs reconnus dans l'institution.

Les associations de parents : FCPE, APEPA

## Le conseil d'administration

Des parents d'élèves sont élus pour un an au Conseil d'Administration du lycée: **cinq sièges** leurs sont attribués, comme aux élèves. Les associations participent ainsi aux décisions prises par l'établissement et peuvent s'exprimer sur tout problème qui survient au lycée. Ces parents élus désignent également leurs représentants au sein du Conseil de Discipline.

- ◆ Vote le budget
- ◆ Décide de l'utilisation des moyens
- ◆ Adopte le projet d'établissement
- ◆ Fixe la politique éducative
- ◆ Adopte le règlement intérieur

# Les parents et le lycée

## Les élections au C.A.

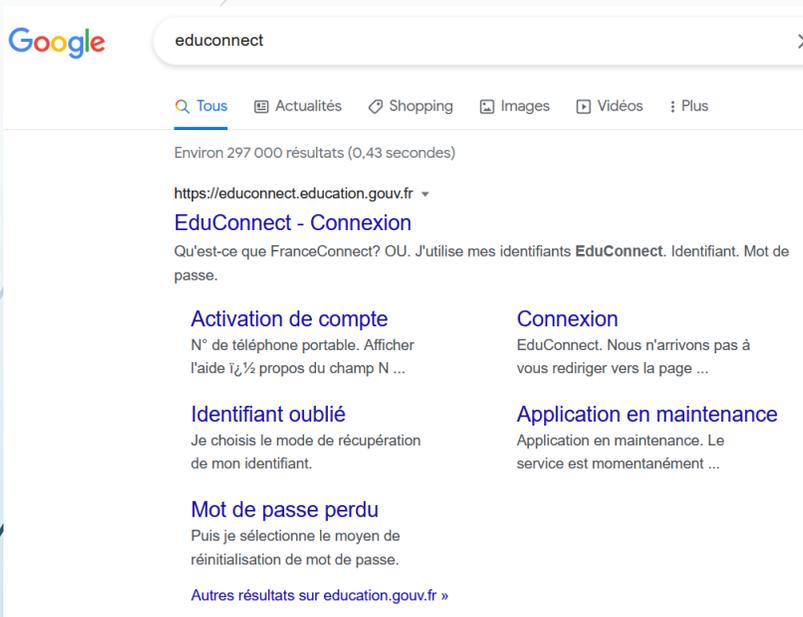
### Modalités :

- scrutin de liste
- les 2 parents sont électeurs et éligibles

### Calendrier :

- Vote à distance par Eurovote  
**semaine 40 (du 05 au 08 octobre – avant 17 h 00)**
- Dépouillement à l'issue du scrutin

# Pour se connecter à MBN, à partir du portail EduConnect :



Google educonnect

Tous Actualités Shopping Images Vidéos Plus

Environ 297 000 résultats (0,43 secondes)

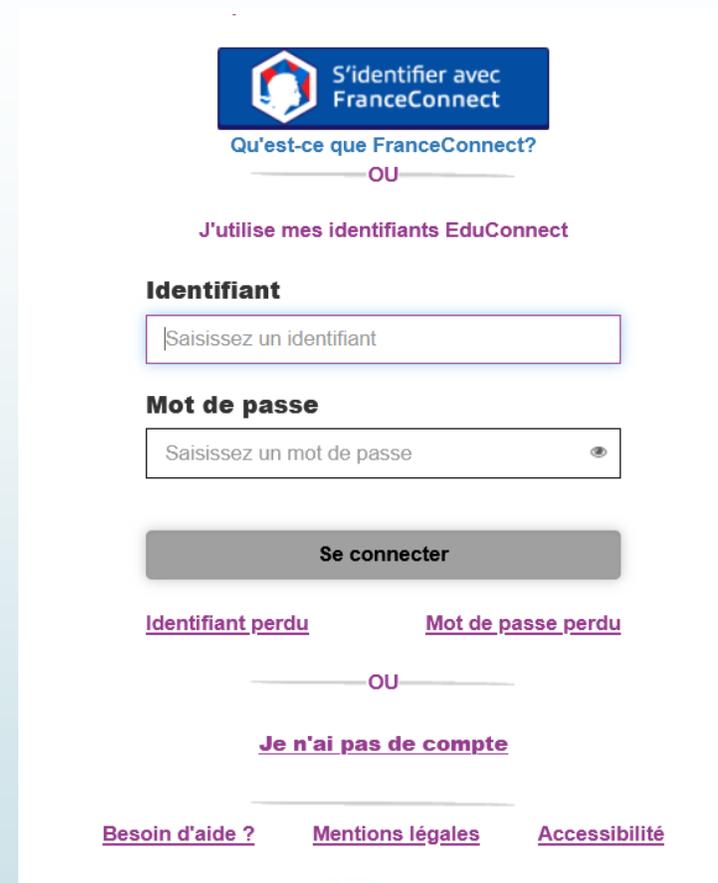
<https://educonnect.education.gouv.fr>

**EduConnect - Connexion**

Qu'est-ce que FranceConnect? OU. J'utilise mes identifiants **EduConnect**. Identifiant. Mot de passe.

<b>Activation de compte</b> N° de téléphone portable. Afficher l'aide 1/2 propos du champ N ...	<b>Connexion</b> EduConnect. Nous n'arrivons pas à vous rediriger vers la page ...
<b>Identifiant oublié</b> Je choisis le mode de récupération de mon identifiant.	<b>Application en maintenance</b> Application en maintenance. Le service est momentanément ...
<b>Mot de passe perdu</b> Puis je sélectionne le moyen de réinitialisation de mot de passe.	

[Autres résultats sur education.gouv.fr »](#)



**S'identifier avec FranceConnect**

Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

**J'utilise mes identifiants EduConnect**

**Identifiant**

**Mot de passe**

**Se connecter**

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Besoin d'aide ?](#) [Mentions légales](#) [Accessibilité](#)

## Je ne vois pas tous mes enfants (parent)

Si votre enfant a été scolarisé ou a changé d'école ou d'établissement scolaire récemment, on vous proposera automatiquement d'ajouter les enfants à votre compte EduConnect à la prochaine connexion.

Si ce n'est pas le cas, il est alors possible de regrouper sur un seul compte l'ensemble de vos enfants (voir la question "Je souhaite regrouper mes comptes").

# Ambition et Réussite au lycée

## Etre Lycéen

- DU TRAVAIL (PERSONNEL, EN GROUPE) ET DU SERIEUX
- DE L'ORGANISATION ET DE LA METHODE
- DE L'AUTONOMIE, DES INITIATIVES, DE LA CURIOSITÉ

### **Une ambition :**

- **Obtenir l'orientation de son choix !**  
→ S'en donner les moyens ...

### **Le rôle des parents :**

- Ne pas rompre le lien, discuter, négocier
- Des conditions de travail (calme et isolement) **Attention aux nouvelles technologies ...**
- Aide à la gestion du temps et à l'organisation de son espace de travail et de repos
- Pousser au travail et superviser mais pas forcément aider aux devoirs
- Aide au projet (perspective longue)

# Le protocole sanitaire et le protocole de continuité pédagogique au lycée

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li> <li>• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation des regroupements importants</li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• Collèges et lycées :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			




COVID-19

### FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
 **0 800 130 000**



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



COVID-19

## COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE<sup>1</sup> EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

**Pas de fermeture automatique de la classe :**  
identification des contacts à risque et information aux parents

**ÉLÈVES NON VACCINÉS**  
RISQUE ÉLEVÉ<sup>2</sup>

**ÉLÈVES VACCINÉS**  
RISQUE MODÉRÉ<sup>3</sup>

**ÉLÈVES COVID ≤ 2 MOIS**  
RISQUE NÉGLIGEABLE<sup>4</sup>

**Quarantaine obligatoire**  
de 7 jours à compter  
du dernier contact à risque

**Attestation sur l'honneur à fournir sans délai**  
par les représentants légaux

**Réalisation obligatoire d'un 1<sup>er</sup> test immédiatement et d'un 2<sup>d</sup> test  
7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé**  
(et à tout moment en cas d'apparition de symptômes)

**Poursuite des cours en présence**  
Pas de réalisation de test sauf  
si apparition de symptômes

**Si le 1<sup>er</sup> test est négatif**  
Poursuite de  
la quarantaine obligatoire  
jusqu'à la réalisation  
d'un 2<sup>d</sup> test au bout de 7 jours

**Poursuite des cours en présence**  
sauf si les tests réalisés  
sont positifs

**Si le 2<sup>d</sup> test est négatif**  
**Attestation sur l'honneur  
à fournir par  
les représentants légaux**

- Si attestation fournie  
Retour en présentiel : strict respect  
du port du masque pendant 7 jours  
et vigilance renforcée
- Si attestation non fournie  
Poursuite de l'isolement jusqu'à  
production d'une attestation  
sur l'honneur ou le cas échéant  
pendant 7 jours supplémentaires  
(14 jours maximum au total)

**Si l'un des tests est positif à tout moment**  
L'élève devient un cas confirmé

- Isolement : 10 jours au minimum ou, si persistance de la fièvre après 10 jours,  
48 heures après disparition de celle-ci
- Contact tracing à partir de ce nouveau cas confirmé

**Retour au collège ou au lycée à l'issue de la période d'isolement**  
Pas de réalisation de test supplémentaire

<sup>1</sup> La survenue d'un cas confirmé chez l'enseignant n'implique pas forcément la fermeture de la classe (en effet, le contact est considéré comme non à risque car l'enseignant est tenu de porter un masque).  
<sup>2</sup> Catégorie correspondant également aux élèves vaccinés et atteints d'immunodépression grave.  
<sup>3</sup> L'élève est totalement vacciné et n'est pas atteint d'immunodépression grave.  
<sup>4</sup> L'élève a contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois.  
<sup>5</sup> Test de dépistage RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé, ou à défaut RT-PCR sur prélèvement salivaire. Les tests antigéniques sur prélèvement nasal (autotests) ne sont pas considérés comme suffisamment performants pour le dépistage des personnes-contact à risque.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



## Sécurité – plan Vigipirate

- Pas d'attroupement devant le lycée
- Exercice intrusion-attentat
- Dépose des élèves – utiliser les places de parking



# La liste des Professeurs Principaux :

- 2de 1 : Mme HOCHULI
- 2de 2 : Mme KUSS
- 2de 3 : M.SCHULTZ
- 2de 4 : M.CHEVALLOT
- 2de 5 : Mme GALIANO
- 2de 6 : M.MEYER

A dark blue arrow points to the right from the left edge of the slide. Below it, several thin, curved lines in shades of blue and grey sweep across the left side of the slide.

**Prochaine réunion :**

**Réunion parents –professeurs**  
**Jeudi 21 octobre 2021**

Prise de rendez-vous auprès des  
enseignants

**Merci de votre attention  
Excellente année scolaire !**

